

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 DECEMBRE 2023
SALLE VILLAGEOISE - DENENS

Présents :

Vice-présidente assemblée générale :	Mme Fabienne Coderey
Président du comité :	M. Bertrand Duperrex
Directeur	M. Olivier Bailly
Assistante administrative (procès-verbal) :	Mme Cosette Pittet – ARCAM

Excusé :

Président assemblée générale :	M. Frédéric Rossi
--------------------------------	-------------------

La liste des membres présents est annexée au présent procès-verbal (tableau des présences)

Communes excusées/absentes :

Aclens - Bremlens – Buchillon – Chavannes-le-Veyron – Chigny – Cuarnens – Denges - Dizy – Echandens – Gollion - Féchy – Lully – Mauraz – Mont-la-Ville - Orny – Saint-Livres – Saubraz – Senarclens - Tolochenaz – Vaux-sur-Morges – Vufflens le-Château – Yens

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance – ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 juin 2023
3. Communications du Président du Comité
4. Communications de la Direction
5. Programme d'actions et budget 2024
 - o Présentation
 - o Rapport de la commission de gestion
 - o Adoption du programme d'actions et du budget 2024
6. Comité :
 - o Remplacement représentant secteur 4 : validation
7. Nomination de l'organe de révision pour le contrôle des comptes 2023
8. Divers et propositions individuelles

1. OUVERTURE DE LA SEANCE – ORDRE DU JOUR

- Mme Fabienne Coderey, Vice-Présidente de l'Assemblée générale, ouvre la séance en saluant les membres présents ainsi que les invités
- M. Frédéric Rossi, Président de l'AG, est excusé
- Le quorum étant atteint par 124 suffrages représentés sur 159 (majorité absolue 63 suffrages), l'assemblée peut donc valablement délibérer
- L'ordre du jour ne faisant pas l'objet de remarque, il sera suivi tel que présenté

- M. Bernard Perey, Syndic de Denens, commune hôte, présente brièvement sa commune

2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20.06.2023

Décision : le procès-verbal de l'assemblée générale du 20.06.2023 est adopté à l'unanimité

3. COMMUNICATION DU PRESIDENT DU COMITE

- M. Bertrand Duperrex, Président du comité s'adresse à l'assemblée :

Reffet de ses propos :

- M. Duperrex présente les priorités 2024 (PPT), par dicastères, issues des stratégies ARCAM 2023-2027, validées par les membres de l'assemblée générale lors de la séance de juin 2023 à Aubonne
- Le rapport de la Direction entrera plus en détail sur les activités et projets en cours et à venir

Buchillon :

- M. Duperrex donne lecture de la lettre de démission de l'ARCAM de la commune de Buchillon au 31 décembre 2023
- Il informe les membres que :
 - une délégation a rencontré la Municipalité de Buchillon pour lui rappeler les buts statutaires de l'ARCAM ainsi que les avantages auxquels la commune renoncerait en cas de démission, en termes de projets, défenses de ses intérêts et soutiens de la part du canton. Sans succès, Buchillon estimant ne pas avoir besoin de participer à la construction du district sur les thématiques couvertes par l'association
 - le comité de l'ARCAM en a pris acte même s'il regrette cette décision
- Il insiste sur la solidarité au sein de la région qui est au service des communes, dans un District uni
- Il rappelle qu'autant la Direction que l'équipe opérationnelle et le comité sont à disposition des communes en cas de questions

4. COMMUNICATIONS DU DIRECTEUR

- M. O. Bailly, Directeur, s'adresse à l'assemblée :
- Il rappelle le rôle de l'ARCAM, qui consiste entre-autre à :
 - o renforcer le tissu régional
 - o être à l'écoute des communes et des entreprises
 - o renseigner et accompagner les porteurs de projets
- Il remercie les communes que l'ARCAM a eu l'occasion de rencontrer durant l'année, notamment lors des nombreuses soirées des entreprises, organisées par les communes
- Il rappelle aux communes que l'ARCAM vient volontiers à leur rencontre pour leur présenter les actions qu'elle mène à bien

Equipe opérationnelle :

Les nouveaux collaborateurs de l'ARCAM se présentent brièvement aux membres, soit :

- M. Renato Di Gisi, nouveau responsable de la promotion économique, engagé à 90 % depuis le 1^{er} novembre 2023, en remplacement de M. P. Rocha Da Silva, présent jusqu'à fin 2022. Une aide supplémentaire cantonale a permis de renforcer le dicastère du développement économique et
- Mme Lidia Piaget, nouvelle responsable du marketing, communication et événements, engagée à 60 % depuis le 1^{er} décembre 2023, en remplacement de Mme M.-L. Perrier-Bizeau

5. PROGRAMME D' ACTIONS ET BUDGET 2024

- Les membres ont pu prendre connaissance du programme d'actions et du budget 2024

Programme d'actions 2024

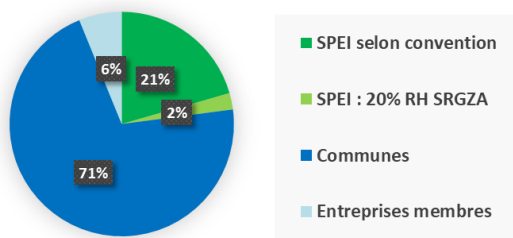
Présentation par M. Bailly

- Les membres peuvent retrouver les détails dans le document ad-hoc ainsi que dans la présentation (*PPT en annexe*), par dicastère
- Il relève entre-autre qu'au niveau du dicastère de l'aménagement du territoire, la stratégie régionale de gestion des zones d'activités nommée SRGZA, dossier important pour la région, a été déposée au Canton pour validation. Il s'en suivra la phase opérationnelle avec la mise en place des organes de gestion.

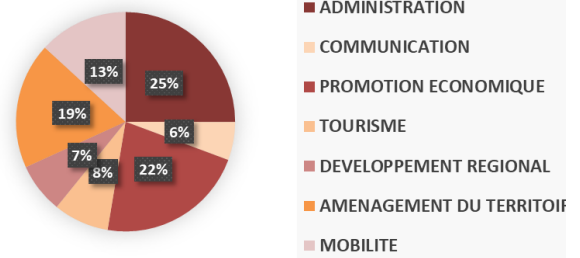
Budget 2024

- Le budget 2024 présente un excédent de charges de Fr. 49'831.-, compensé en principe par l'augmentation de la subvention du SPEI de Fr. 50'000.- (à confirmer)
- Quelques tableaux représentatifs (*PPT en annexe*)

Source de financement 2024



Répartition des dépenses



Rapport de la commission de gestion

- Les membres ont pu prendre connaissance du rapport de la commission de gestion sur le budget 2024
- M. P. Rossy, président et rapporteur de cette Commission, tient à transmettre ses excuses aux membres quant à l'inversion des termes *recettes* et *charges* dans les conclusions du rapport de la commission de gestion. Il donne lecture des conclusions du rapport
- Les membres n'ont pas de remarque ou de question

Décision : les membres valident le programme d'actions et le budget 2024, à la majorité avec une abstention

6. COMITE

Remplacement d'une des représentantes du secteur 4 : validation

- M. Duperrex, remercie Mme Valérie Induni, Syndique de Cossonay, qui a souhaité être remplacée à ce poste, en raison d'une réorganisation au sein de sa Municipalité. Pour rappel, Mme Induni est entrée au sein du comité de l'ARCAM au 1^{er} juillet 2021. Elle est remerciée pour son implication au sein de cet organe
- Le secteur 4 propose la candidature de M. Claude Moinat, municipal de Cossonay
- M. Moinat se présente brièvement et renseigne sur les dicastères communaux dont il est en charge, soit notamment l'urbanisme et les permis de construire

Décision : les membres valident à l'unanimité la candidature de M. Claude Moinat au sein du comité, en remplacement de Mme V. Induni

7. NOMINATION DE L'ORGANE DE REVISION POUR LE CONTRÔLE DES COMPTES 2023

Décision : les membres valident à l'unanimité la désignation de la Fiduciaire Fibexa comme organe de révision pour le contrôle des comptes 2023

8. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

- Mme L. Cretegny, députée, s'adresse aux membres :
 - Elle déplore la démission de Buchillon, notamment en raison des aides dont les communes peuvent bénéficier par le biais des associations régionales dont elles sont membres, comme par exemple la LADE (économie)
 - Elle relève l'importance de la mesure AppApp mise en place en faveur des apprentis, peut-être peu connue de la population, financée notamment par les régions
 - Elle rappelle aux communes de garder le réflexe de s'adresser à l'ARCAM en cas de projet de développement ou autre

Partie hors statutaire :

M. Bailly :

- Présente **les collaborations de l'ARCAM avec les associations partenaires et explications sur les missions des commissions et groupes de travail**

Les détails se trouvent également dans la présentation PPT en annexe

Mme Coderey :

- clôt la séance
- remercie la Commune de Denens pour la mise à disposition de la salle et l'organisation de l'apéritif
- transmet aux membres ses meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année

ARCAM



Fabienne Coderey
Vice-Présidente de l'Assemblée générale



C. Pittet
secrétaire de l'assemblée générale

Annexes : Tableau des présences
Présentation PowerPoint

Cossonay, le 29 février 2024/cp/